Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

TRAVAUX EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS SELON LA RECOMMANDATION R431

octobre 26

Objectifs :

Acquérir les connaissances et les savoir-faire pour travailler en sécurité en hauteur. Identifier et choisir le matériel adapté à l'environnement de travail, l'ajuster, le régler et s'équiper pour optimiser ses mouvements.

Moyens & Méthodes :

- → Supports audiovisuels (vidéoprojecteur)
- → Alternance entre théorie et pratique
- → Mises en situation pratiques
- → Pratique sur une toiture plate à Lorient, à laquelle Bretagne Formation Conseil a accès

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Ne pas présenter de contre-indication médicale au travail en hauteur
Lecture de la langue française

Public :

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et à utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Durée :

1 jour
Recyclage recommandé tous les 3 ans
4 à 8 stagiaires par session

Lieu :

Salle de formation, 12 rue François Robin, Lorient.
Formation non accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez-nous avant l'inscription : nous étudions les adaptations possibles.

Validation :

Attestation de fin de formation remise à chaque stagiaire.

PROGRAMME

Formation théorique

- → Définition des travaux en hauteur
- → Réglementation : décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004
- → Les acteurs de la prévention
- → Responsabilités civiles et pénales
- → Les normes
- → Calculs théoriques d'une chute et statistiques
- → Équipements de protection individuelle : connecteurs, longe, harnais antichute
- → Terminologie des différents types d'échelles
- → Les risques liés à l'utilisation des échelles
- → Utilisation en sécurité des échelles : analyse et immobilisation

Formation pratique

- → Présentation du matériel de sécurité
- → Réglage des harnais de sécurité
- → Points fixes et points d'ancrage
- → Sécurisation des échelles mobiles

Exercices pratiques

- → Progression et cheminement en hauteur
- → Installation d'une ligne de vie

Évaluation

Évaluation des acquis théoriques et pratiques au cours de la formation.

Nota : chaussures de sécurité obligatoires, à fournir par l'employeur. Les stagiaires peuvent venir avec leurs EPI (casque à jugulaire, gants, harnais, longe) ; à défaut, Bretagne Formation Conseil les prête.

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.